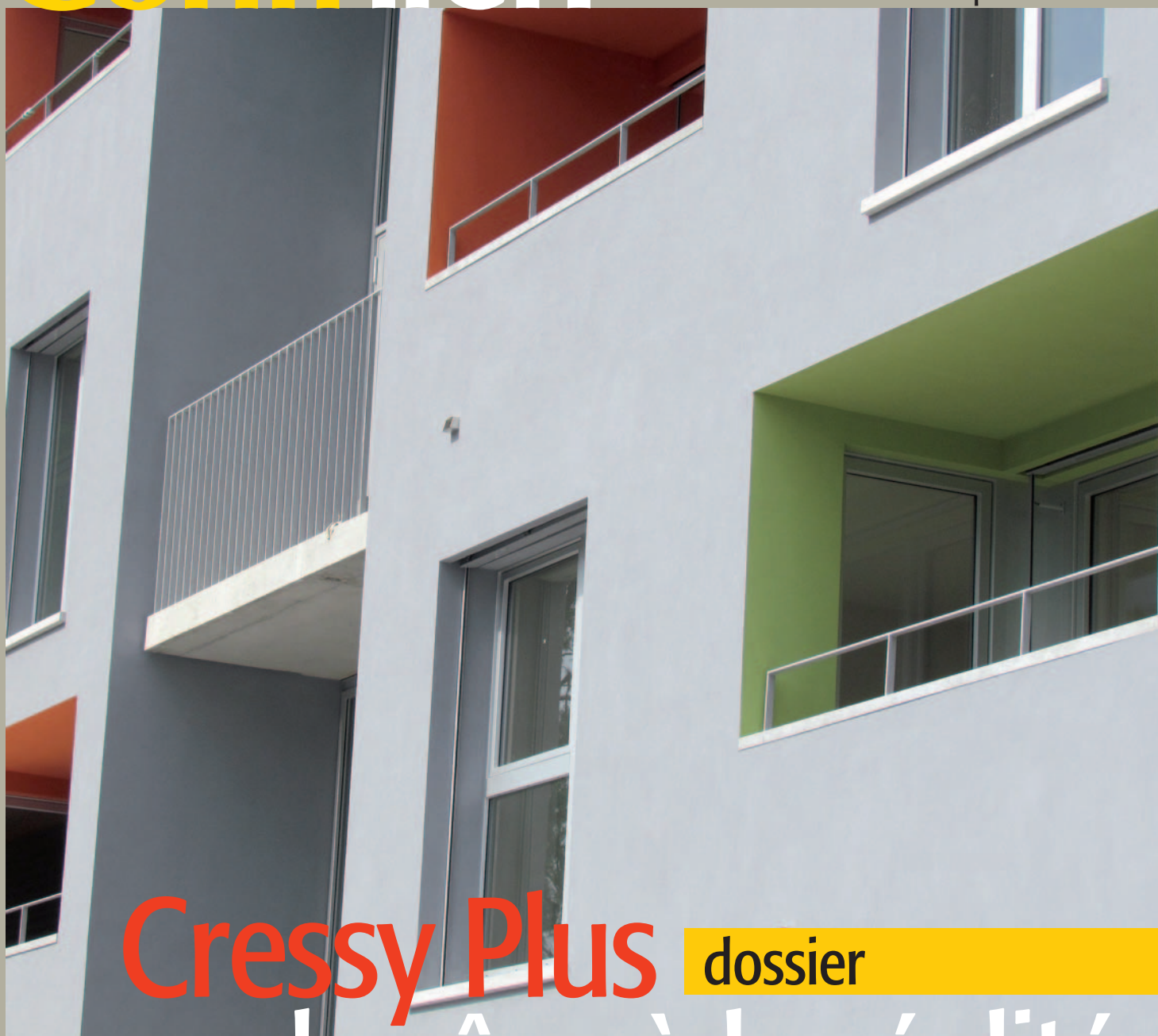




Cressy Plus

dossier

du rêve à la réalité

Pratique - Coup de chapeau

p. **2**

Mairie - Travaux en cours et à venir

p. **7**

Conseil municipal - Où en sont les comptes communaux?

p. **10**

Reflets - Promotions animées et 1^{er} août festif

p. **12**

Culture - Exposition Joël Frauenfelder

p. **16**



Commune
de Conflignan

Appel pour des candidats au Coup de chapeau de la Commune!

Le **Coup de chapeau** est attribué à une personne, une association ou un groupement de la commune s'étant particulièrement distingué dans divers domaines : social, humanitaire, communautaire, culturel, artistique, sportif, du développement durable ou autre.

Conditions d'obtention

- être originaires de la commune ou domiciliés sur le territoire communal,
- faire partie d'une association ou d'une société exerçant une activité dans la commune,
- à titre exceptionnel, le *Coup de chapeau* peut être attribué à une personne qui a œuvré dans l'intérêt de la commune sans y être domiciliée.

Critères d'évaluation

Les différents profils possibles des bénéficiaires sont les suivants :

- personnes ayant rendu de grands services dans le domaine humanitaire, social ou scientifique,
- artistes s'étant particulièrement distingués,
- sportif ou sportive ayant accompli une performance,
- équipe d'un club s'étant particulièrement distinguée,
- club ayant obtenu des résultats d'ensemble méritoires,

mais aussi :

- personnes ayant rendu d'éminents services à la collectivité sur le plan communal,
- dirigeants de groupements ou de sociétés ayant fait preuve d'un dévouement particulier.

Remise du Coup de chapeau

La remise du Coup de chapeau aura lieu en janvier lors de l'Apéritif communal.

Merci d'envoyer vos candidatures ou propositions de candidature, accompagnées d'un descriptif, **d'ici au lundi 11 novembre 2013** à la Mairie de Conignon - chemin de Murlaz 2 - 1232 Conignon ou par mail à ***communication@conignon.ch***.

Délai rédactionnel

Les personnes, les sociétés culturelles et sportives domiciliées à Conignon qui souhaitent apporter leur contribution au journal communal peuvent remettre leur texte à ***communication@conignon.ch*** **d'ici au 21 octobre 2013**.

Remerciements !

Il est certain qu'avec l'orage et la grêle qui se sont invités lors de la fête des écoles de juin dernier, le cortège et les festivités qui ont suivi resteront dans les mémoires.

Ce que nous retiendrons quant à nous et que nous tenons à souligner, au-delà des frayeurs des tout petits, des chapeaux éphé-

mères et des taches de peinture persistantes, c'est la solidarité de toutes les personnes qui ont agi spontanément en se mobilisant pour guider les enfants et les enseignant-e-s vers des abris de fortune, en ouvrant la porte de leur domicile, en accompagnant et rassurant les plus effrayés.

Un immense merci à toutes et tous pour cet élan naturel, ainsi qu'aux enseignant-e-s,

aux pompiers, aux services communaux et aux autres corps de métier qui se sont mobilisés afin de rapatrier tout le monde vers la salle communale et ainsi permettre aux familles d'être rassurées.

Pascal Durouvenoz Gans de St Pré, directeur de l'établissement Conignon-Cressy
Sylvie Jay, Maire de Conignon



Sommaire

Dossier : Cressy Plus, un immeuble pas comme les autres - p.4

Côté Mairie : Bénévolat • Prévention aînés • Loi sur les APM - p.6 • Aménagement • Travaux - p.7 • Ils ont eu 90 ans! - p.9

Conseil municipal : Résumé de séances • Comptes 2012 - p.10

Calendrier des manifestations : p.11

Événements : Reflets des Promotions et de la Fête nationale - p.12

Associations : Activités des sociétés - p.14

Vie culturelle : Exposition Frauenfelder - p.16

Editeur :

Commune de Confignon

chemin de Moulaz 2

1232 Confignon

022 850 93 93

fax 022 850 93 92

communication@confignon.ch

Conseillère administrative en charge de la communication :

Elisabeth Gabus-Thorens

Rédactrices en chef de l'édition :

Sylvie Jay et Elisabeth Gabus-Thorens

Ont contribué à cette édition :

Elena Giario, responsable du service social - **André Marostica**, responsable service technique - **Suzanne Oguey**, déléguée Agenda 21 -

Geneviève Pagani, responsable communication, culture et relations publiques - **Mario Rodriguez**, secrétaire général adjoint

Maquette :

Pascal Gachet

Crédits photos :

F. de Limoges, G. Pagani

Impression :

Imprimerie G. Chapuis SA



Sylvie Jay, Maire, déléguée aux constructions et Présidente de la Fondation d'intérêt public communal pour le logement à Confignon



Elisabeth Gabus-Thorens, Conseillère administrative, déléguée aux activités sociales

L'édito

et 350 m² de locaux commerciaux permettant d'offrir des activités diverses et essentielles au dynamisme du quartier.

Pourquoi un tel immeuble sur la commune?

La Commune de Confignon a développé une politique so-

ciale du logement visant à permettre d'offrir à ses habitants un certain nombre de logements de qualité à des prix modérés. Cressy Plus s'inscrit dans cette démarche. En construisant cet immeuble, les Autorités souhaitaient répondre, au moins partiellement, aux besoins des deux catégories de population citées plus haut : les aînés et les jeunes adultes.

Toutefois, cet immeuble n'a pas pour seul but d'offrir des logements. En offrant à nos aînés des appartements indépendants ou la possibilité de vivre dans un appartement communautaire, la municipalité souhaite rompre l'isolement des personnes âgées tout en leur permettant de conserver leur indépendance. L'appartement communautaire bénéficiera d'animations, de services techniques et administratifs. Quant au choix d'offrir des appartements aux jeunes adultes de la commune, il a été fait en vue de favoriser la mixité et les liens intergénérationnels et également de permettre à cette tranche d'âge de trouver un premier logement à des prix abordables.

Les locaux du rez-de-chaussée permettront aux habitants de l'immeuble, aux associations locales ou toutes autres personnes intéressées d'y créer un lieu propice aux échanges et aux rencontres.

Enfin, l'animation développée en faveur des habitants de l'immeuble qui le souhaitent sera aussi proposée aux aînés de toute la commune.

La construction de l'immeuble étant aujourd'hui terminée, notre défi est maintenant de réussir à faire de ce lieu un lieu de vie agréable et animé, mais qui soit aussi un ferment de vie pour notre commune.

Nous nous réjouissons de coopérer à cette réussite.

Cressy Plus, du projet à la réalisation

Lors du développement du quartier de Cressy en 2009, le projet d'une nouvelle construction devait voir le jour au sein de ce dernier. Cet objet, selon le Plan directeur de quartier (PLQ), pouvait accueillir soit du logement, soit des activités commerciales ou associatives.

Une commission ad hoc fut créée, composée de représentants du Conseil municipal et du Conseil administratif, dans le but de définir les besoins du quartier. Il en ressortit l'idée novatrice de construire un immeuble destiné à accueillir des personnes âgées indépendantes et de jeunes adultes. L'intégration, en son rez-de-chaussée, de commerces et de locaux pour les associations fut une réponse aux besoins en termes d'animation pour le quartier. Situé au centre de Cressy et en bout de la parcelle de l'école, ce projet d'immeuble serait l'atout cœur de cette partie de la commune.

A l'occasion du concours, lancé en 2010 et conduit sur deux tours, cinq projets concoururent en respectant les critères choisis, à savoir respecter la Charte du bien-vivre dans le quartier et du PLQ, imaginer un lieu de vie multigénérationnel et rester en adéquation avec la politique de la Commune en matière de gestion de l'énergie. Le lauréat répondait au plus près à l'ensemble de ces contraintes.

L'immeuble Cressy Plus, c'est tout cela. Une réalisation répondant au label Minergie, qui s'intègre élégamment dans le quartier entre couleurs claires et couleurs vives. Une distribution des appartements s'organisant autour d'une «rue» centrale agrémentée de puits de lumière permettant de créer un équilibre délicat entre intimité et invitation à la rencontre entre les différentes générations. L'immeuble Cressy Plus, c'est aussi 250 m² de locaux associatifs



Commune
de Confignon

Confignon
european energy award



un immeuble pas comme les autres



le dossier

Conception pour les aînés	p.4
Des loyers abordables	p.4
Des commerces	p.5
Lien intergénérationnel	p.5
Animations pour tous	p.5
Appartement communautaire	p.5

Au mois d'octobre, Confi'gnon inaugurerait l'immeuble «Cressy Plus». Ce locatif est dédié en priorité aux aînés et aux plus jeunes de la commune. Tout y est agencé dans le but de faciliter le mieux-vivre ensemble et de renforcer le lien intergénérationnel. Enquête.

Dans le nouveau quartier de Cressy, un immeuble d'un genre différent est né. «Cressy Plus», s'apprête à accueillir dès le 1^{er} octobre une quarantaine d'habitants, dont les besoins ont retenu toute l'attention de nos édiles. Il est destiné prioritairement aux personnes âgées de plus de 20 ans sur la commune et aux jeunes de moins de 25 ans qui désirent quitter leurs parents. Au rez-de-chaussée, on y trouve des locaux associatifs et des arcades affectées à des commerces qui rendront le quartier plus vivant et plus cordial. Amenée à devenir un pôle d'animations, l'expérience de «Cressy Plus» est unique puisqu'elle prend le pari de réunir jeunes et moins jeunes au sein d'un même lieu, pour le bien-être de chacun.

Conception sur mesure pour les aînés

Rien n'a été laissé au hasard lors de la conception du bâtiment «Cressy Plus», propriété de la Fondation d'intérêt communal pour le logement. Destiné en priorité aux locataires de plus de 64 ans, il a été construit en fonction des besoins des futurs résidents. «Tout a été pensé pour qu'une personne en chaise roulante ou en cannes puisse rester dans son appartement tant qu'elle n'a pas besoin d'un encadrement médicalisé», explique André Marostica, responsable du service technique de la Commune et représentant du maître de l'ouvrage. Les architectes ayant remporté le concours lancé en 2009 – le cabinet VWR SA à Thônex – ont conçu les locaux en fonction de cet impératif : seuils inexistant ou presque, fenêtres à large vue, salle de bains avec douche à l'italienne à même le sol, couloirs et portes plus larges. Autre astuce imaginée par les concepteurs, une fenêtre donnant sur le couloir, sorte de rue intérieure. «S'il n'y pas de lumière pendant quelques jours, on va frapper

à la porte du locataire», explique André Marostica. «C'est à la fois un lieu privatif et un lieu de rencontre, observe Sylvie Jay, Maire de Confi'gnon et présidente de la Fondation d'intérêt communal pour le logement. Les architectes ont eu une excellente compréhension de notre demande». Enfin, le bâtiment, construit conformément au label Minergie, ne consomme que très peu d'électricité et de larges baies vitrées font la part belle à la lumière extérieure.

Des loyers abordables

«Cressy Plus» comprend 28 appartements de trois pièces, deux grands studios et un appartement communautaire de six pièces. Les deux tiers des logements ont été attribués à des aînés et le tiers restant, à de très jeunes gens. Considéré comme un Logement d'utilité publique (LUP), il s'agit d'une habitation mixte, dont les prix sont contrôlés par l'Office cantonal du logement. Certains locataires peuvent bénéficier d'une subvention. Le loyer d'un appartement de trois pièces s'élève à moins de CHF 1200.– par mois. «L'attribution des appartements s'est faite en deux temps, relève la Maire, Sylvie Jay. Selon

les critères de la Commune et selon ceux de l'Office cantonal, qui fixe ses contraintes en termes de revenus». Les coûts d'une telle construction dépassent de 15 à 20% les coûts usuels et il a fallu défendre le projet au niveau cantonal. «Un dialogue s'est instauré et au final, nous avons un superbe immeuble», souligne Mme Jay.

Des commerces répondant aux besoins des habitants

D'après le plan localisé de quartier, c'est le seul locatif du secteur qui peut accueillir des espaces commerciaux. La Fondation d'intérêt communal pour le logement à Confignon a donc eu le souci, en choisissant les commerces des arcades du rez-de-chaussée, de répondre aux besoins des habitants.

De l'immeuble d'abord, mais aussi du quartier. «Proposer une variété dans l'offre était notre principal objectif afin d'améliorer la qualité de vie, note la présidente de la Fondation, Sylvie Jay. Nous avons interviewé un certain nombre de candidats et c'est pourquoi notre démarche a pris un peu de temps». Les arcades accueilleront dès le mois d'octobre des cabinets médi-

Conseillère administrative déléguée aux affaires sociales. Ils veulent garder leur dignité d'être humain indépendant, tout en ayant la sécurité et sans se sentir isolés». Raison pour laquelle les conditions d'attribution des logements étaient: avoir 64 ans, habiter sur le territoire communal ou y avoir vécu plus de 20 ans, ou encore désirer se rapprocher de sa famille résidant à Confignon. Afin de favoriser les rapports intergénérationnels, la Fondation offre également quelques appartements aux jeunes gens de moins de 25 ans. «Le souhait est que ce soit vraiment un lieu de vie, poursuit Mme Gabus-Thorens. Et on espère qu'il s'y créera une véritable synergie entre les générations».

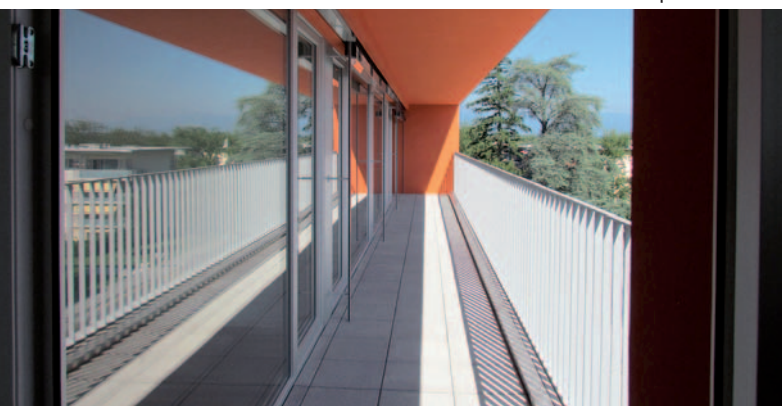
Animations pour tous

«Cressy Plus» est davantage qu'une simple habitation, la Municipalité souhaite qu'il devienne un pôle d'animations pour tout le territoire. La Commune loue des espaces au rez-de-chaussée au bénéfice de la Fondation genevoise pour l'animation socioculturelle (FASe), spécialisée dans le travail de prévention, d'accompagnement et d'animation auprès des jeunes, afin que cette dernière gère, notamment, des locaux d'accueil pour les 12-18 ans. En sus des espaces

habitants, qui définirait la philosophie de l'immeuble. «L'idée étant de les inclure, tout en respectant leur volonté», conclut Mme Giario.

Carte blanche à l'appartement communautaire

L'originalité de «Cressy Plus» réside dans la création d'un appartement communautaire. Le six pièces propose en effet d'accueillir quatre personnes âgées désirant rompre avec la solitude. Celui-ci est destiné à des personnes ayant encore une bonne autonomie et qui sont à la recherche d'un contexte d'habitation convivial et sécurisant. La Municipalité a chargé une association d'aide à domicile – l'association «La Carte Blanche» – de s'occuper de cet appartement communautaire. Son rôle est de faciliter la cohabitation, de gérer les éventuels conflits et, d'une manière plus générale, de résoudre les problèmes, tant individuels que collectifs. Elle pourra également organiser des repas ou des activités et, ponctuellement, fournir une aide administrative aux résidents. Au niveau de l'immeuble, chaque semaine, elle offrira une permanence de deux heures pour répondre aux questions des habitants concernant les problèmes d'ordre social ou technique. «La Carte blanche» fera



caux avec trois médecins, un coiffeur et un physiothérapeute. Un dernier local de 50m² reste à pourvoir. Le prix des baux à loyer, contrôlés également, doivent tout de même être compatibles avec la rentabilité de l'immeuble, afin de couvrir le coût de construction des locaux.

Lien intergénérationnel

Le but de «Cressy Plus» est d'offrir un lieu aux aînés qui veulent quitter leur appartement ou leur maison devenus trop grands, et qui souhaitent se retrouver dans un environnement à taille humaine. «Les gens n'ont pas envie d'aller en EMS, remarque Elisabeth Gabus-Thorens,

dédiés à la FASe, elle a loué un local polyvalent dont le but est de favoriser la rencontre. «On sait qu'il peut y avoir des a priori de chaque côté, souligne Elena Giario, responsable du service social de Confignon. En réunissant jeunes et moins jeunes, on espère rapprocher les gens. Les amener à avoir un regard bienveillant sur l'autre». Les animateurs de l'EMS Beauregard ont d'ailleurs été mandatés pour organiser des ateliers, des activités culturelles, sportives, mais aussi des repas en commun. «Le Club des aînés de Bernex-Confignon, très actif, pourrait bénéficier d'un deuxième lieu pour organiser des animations», imagine Elena Giario. Il est aussi question d'élaborer une charte, rédigée par les

également le lien entre la Commune et le locatif dans son ensemble. A noter qu'à l'heure où nous écrivons ces lignes, l'appartement communautaire cherche encore ses locataires. Alors avis aux personnes intéressées...

Permettre aux anciens de notre société de rester le plus confortablement possible dans leur chez-soi est un sacré défi que Confignon a décidé de relever avec «Cressy Plus». Un concept en quelque sorte révolutionnaire, mais tout à fait d'actualité, puisque notre population est amenée à vivre de plus en plus longtemps. Souhaitons donc longue vie à cet immeuble!

Judith Monfrini / Commu'comm

Bénévolat

Groupe de bénévoles de Bernex et Confignon

Le groupe de bénévoles de Bernex et Confignon, lancé à l'automne 2011, s'étoffe gentiment grâce à la disponibilité de quelques Confignonnois. Cette action existait depuis de nombreuses années à Bernex; nos deux Communes ont décidé d'unir leurs forces, comme d'ailleurs pour de nombreux autres projets, afin de venir en aide aux personnes fragilisées.

Il est en effet très précieux pour des personnes âgées ou à mobilité réduite de pouvoir compter sur un accompagnement lors de déplacements dus notamment à des rendez-vous médicaux.

Il nous tient particulièrement à cœur, de plus, de pouvoir offrir des visites régulières et de la compagnie aux personnes isolées.

Grâce à l'action des bénévoles, nous souhaitons permettre aux habitants qui le souhaitent d'accéder plus facilement aux activités organisées sur notre région, telles que les animations proposées par le Club des Aînés.

Les bénévoles peuvent donc donner de leur disponibilité pour des transports, de l'aide pour les courses, des visites, de la lecture, du bricolage, selon leurs préférences et compétences.

Avez-vous du temps à offrir aux autres? Vos idées et propositions sont également les bienvenues!

Nous nous réjouissons de faire votre connaissance et de vous présenter en détail ce projet.

Adressez-vous au groupe de bénévoles de Bernex et Confignon auprès de la Mairie de Bernex: 022 850 92 92.

Sécurité

Action Prévention Aînés

Courant septembre, la Police municipale entreprendra une action de prévention auprès des aînés des communes de Bernex et Confignon, afin de les sensibiliser et de leur apporter un soutien face aux différentes formes de criminalité. Une action au cours de laquelle les agents se rendront directement auprès des aînés.

La campagne de prévention contre les cambriolages lancée dans le courant de l'été 2012 et reconduite en 2013 s'est montrée positive. Les personnes ayant reçu la visite des agents de police ont été satisfaites que du temps leur soit accordé, et ce de manière ciblée. En outre, la campagne «GE_veille», dont les deux

séances d'information organisées par Bernex et Confignon se sont tenues en février dernier à Bernex, a rencontré un vif succès qui encourage la Police municipale à donner une suite logique à ces actions, plus particulièrement auprès de la tranche de la population la plus sensible.

Déroulement de l'Action Prévention Aînés

Dans un premier temps, les aînés dont la situation est jugée «à risque» (personnes seules, ayant peu ou pas d'entourage) recevront un courrier pour les informer de cette action et de la venue prochaine des agents à leur domicile. Les agents se rendront ensuite personnellement auprès d'eux afin de leur offrir une brochure qui rassemble des conseils utiles, mais surtout dans le but d'établir un contact et de répondre à d'éventuels problèmes et inquié-

des liés à l'insécurité.

La sensibilisation à cette thématique saurait être profitable à toute la population, tous âges confondus. C'est pourquoi la finalité de cette action devrait consister, dans un second temps, à la mise en place de séances d'information publiques, à l'instar de celles de la campagne «GE_veille».

Bien entendu, les personnes ne figurant pas sur la liste de l'action mais intéressées par celle-ci peuvent dès à présent contacter la Police municipale pour de plus amples informations.

Police municipale de Bernex-Confignon

Rue de Bernex 288 - 1233 Bernex

Tél. 022 850 92 04

Le poste est ouvert de 07h00 à 17h00 non stop.

Les agents sont joignables au 022 850 92 04 aux mêmes heures.

APM

Modification de la loi sur les agents de police municipale

Le 7 juin dernier, le Grand Conseil a largement adopté la loi 11104 relative aux agents de police municipale. Dans sa nouvelle mouture, cette loi octroie un certain nombre de nouvel-

les compétences aux APM, en particulier dans les domaines de la loi sur les stupéfiants et de la loi sur la circulation routière.

Suite à un amendement adopté par la majorité du Grand Conseil, le Parlement a décidé que les APM devaient également pouvoir verbaliser les contrevenants à la loi sur les étrangers, mais à titre incident (suite à la constatation d'une infraction dans un autre

domaine).

Pour les communes, ces nouvelles compétences auront des impacts non négligeables, notamment en matière de formation (et éventuellement en matière d'adaptation des locaux). En effet, pour les collaborateurs, ces compétences se traduiront par l'obligation d'une formation continue dans leurs nouveaux domaines.

Aménagement

Projet Cherpines : Plan directeur de quartier approuvé par les Communes

18 juin 2013: après 4 ans, une étude de faisabilité et un concours international sous la forme d'un mandat d'études parallèles, le Conseil municipal a approuvé à l'unanimité des membres présents moins une voix le plan directeur de quartier (PDQ) par le biais d'une résolution. Le délibératif de Plan-les-Ouates s'est également prononcé le même soir lors de sa séance plénière.

Cette approbation fait suite à plusieurs mois de travail au sein de la commission ad hoc Grand projets qui s'est réunie à maintes reprises, que ce soit conjointement avec la commission Grands projets de Plan-les-Ouates ou seule. Trouver un consensus et la réalisation d'un texte de résolution avec des remarques et autres réserves identiques a été l'un des souhaits des deux Conseils municipaux. Les caractéristiques de chacune des communes sur lesquelles se trouve le périmètre des Cherpines n'ont pas permis la concrétisation d'un texte en commun à 100%. Il est à relever tout de même le travail et la collaboration active des membres des deux Conseils municipaux qui ont permis de rédiger un texte commun à 80%.

La mobilité : source de visions différentes

Le point culminant de vision différente reste la mobilité. Les Conseillers municipaux de Plan-les-Ouates ont émis le souhait de réaliser un axe direct Cherpines-centre de Confignon pour le transport individuel motorisé. Soucieux de préserver la césure verte Rhône-Aire, les Conseillers municipaux de Confignon n'ont pas souhaité inscrire cette demande dans le texte

voté le 18 juin. Ce point a conduit à de nombreux débats, les uns mentionnant la nécessité d'un lien direct, les autres soulignant le risque d'en faire à terme un axe de transit Nord-Sud. Confignon accepte la réalisation d'une ligne de bus reliant la commune à ce quartier, mais refuse la création d'un axe pour transports motorisés.

Le taux de stationnement a également été la source de débats. Le PDQ mentionnant un taux de stationnement de 1 place pour 100 m² de surface brute de plancher (SBP), les Conseillers municipaux de Plan-les-Ouates ont souhaité abaisser ce taux à 0,1 place pour 100 m² de SBP. Face à cette demande, la Commune de Confignon a estimé qu'il était nécessaire de faire preuve de réalisme et s'y est opposée.

Néanmoins, les deux Communes ont appuyé la volonté de ne pas faire transiter les véhicules à moteur à travers le quartier et de développer les modes doux à l'intérieur du périmètre.

Un PDQ avec quelques modifications

Le plan directeur de quartier qui a été présenté à la population le 31 août 2012 a connu quelques modifications. Les deux communes ont ainsi souhaité ajouter 10'000 m² de SBP au nord de la zone industrielle afin d'accueillir des activités de renom et/ou un centre de conférence, le programme restant à définir.

Les membres des deux Conseils ont également rejeté en bloc la proposition d'un bonus aménagement permettant aux opérateurs de construire 10% de logements en plus contre une participation pour les équipements publics. La population genevoise s'étant prononcée lors du vote sur le référendum pour la réalisation d'un quartier de 3'000 logements, il n'était dès lors pas concevable de modifier ainsi ce programme.

Bien que faisant partie du projet dès son origine, les deux Communes ont insisté sur la

volonté de réaliser une diagonale au travers du quartier unifiant ainsi toutes les pièces urbaines du périmètre.

L'énergie a eu également sa part d'appui. Le PDQ mentionnait la volonté de tendre vers un quartier à énergie positive, les deux Communes ont été plus ambitieuses en souhaitant la réalisation d'un quartier à énergie positive.

Suite des travaux

Le Département de l'urbanisme a reçu les résolutions des deux Communes contenant des remarques, des réserves ainsi que des demandes de modification dans le texte. Le Conseil d'Etat validera le tout en septembre.

Comme déjà annoncé, une équipe de maîtrise d'œuvre urbaine a été mandatée en décembre 2012 pour vérifier et approfondir les principes directeurs du PDQ. Cette équipe intégrera dans ses travaux les modifications souhaitées par les deux Conseils municipaux.

Point essentiel du projet, le phasage du développement du projet, en tenant compte de l'arrivée du tramway Saint-Julien et de l'école de culture générale, sera l'une des clefs essentielles de réussite. Différentes réunions avec les propriétaires ont eu lieu par le passé, soit informelles, soit officielles. Une série de séances par zones spécifiques sera organisée pour les propriétaires aux mois d'octobre-novembre. Le reste de la population aura également la possibilité d'avoir des informations complémentaires lors d'une séance ouverte en cours de discussion et qui sera organisée à la fin de l'année. D'ici là, les services de l'administration se tiennent à disposition pour de plus amples informations.

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter M. Mario Rodriguez, secrétaire général adjoint et responsable des projets d'aménagement de la commune au sein de l'administration.

Travaux

Réfections des chaussées – dernières étapes

La dernière partie de la réfection des chaussées a débuté à la fin de l'été et durera jusqu'en décembre 2013. Quelques 12'000 m² sont concernés par ces travaux, répartis sur 11 rues.

*Chemin de Pontverre – de la Place de l'Eglise jusqu'au numéro 10
Chemin des Marais – du Pont des Marais au chemin de Boisruail
Chemin des Etroubles – sur toute sa longueur
Chemin de Chaumont – depuis le chemin des Hutins jusqu'au chemin de Tréchaumont
Chemin de la Charoyette – depuis le chemin de Vuillonex jusqu'au chemin de Sur-*

*Beauvent
Chemin de Sur-Beauvent – depuis le chemin de la Charoyette jusqu'au numéro 10
Chemin de la Ranchée – depuis le chemin de la Charoyette jusqu'au chemin de la Farette
Chemin de la Farette – sur toute sa longueur
Chemin de Sous-le-Clos – sur toute sa longueur*

Route de Loëx – devant l'établissement Cres-sy-Santé

Chemin des Hutins - du numéro 2 au numéro 6

Nous remercions par avance les usagers de se conformer à la signalisation mise en place et ce afin de garantir la sécurité de chacun.

Aménagement de la place du village

Depuis le mois de juin, le chantier a basculé sur la partie nord de la place de l'Eglise, devant les commerces. Rendue à la circulation,



aménagée avec un parking de 32 places, dont 2 pour handicapés, la partie sud du chantier acquiert peu à peu les éléments préfigurant son allure définitive: arbustes, plantations florales, signalisation, luminaires et mobilier urbain.

Les travaux en cours sur la partie nord suivent le planning précédemment annoncé et seront terminés pour la fin de l'année 2013.

Travaux du chemin des Marais

Les travaux de mise en séparatif et de réaménagement de la chaussée sont terminés depuis fin août. C'est à partir de cette date que toute la zone a été transformée en zone 30. La remise en place de la végétation sera effective dans le courant de l'automne afin de favoriser la bonne implantation et la croissance des végétaux.



Reconstruction du pont des Marais

Depuis 2009, l'état général du pont des Marais nécessitait une complète rénovation. Suite à la présentation du projet de reconstruction au Conseil municipal du 4 décembre 2012, un crédit d'investissement de CHF 539'800.— ayant été accepté, les travaux de démolition et reconstruction vont débuter durant le dernier trimestre 2013, sous réserve de l'obtention de l'autorisation de construire délivrée par le Département de l'urbanisme (DU).

Caserne intercommunale des compagnies de pompiers de Bernex et Confignon

Les travaux débutés en septembre 2012 avancent à bon train! En août dernier, la charpente métallique a été posée et le toit ainsi



que les façades suivront suivant le planning initialement prévu. La caserne intercommunale

sera donc vraisemblablement terminée d'ici le printemps 2014.

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter Monsieur André Marostica, responsable du service technique

Ils ont eu 90 ans!

Les Conseillers administratifs ont eu le plaisir de fêter deux nonagénaires.

Le 3 juillet, Mme Elisabeth Gabus-Thorens s'est rendue chez **Mme Marie Kreutzer** pour

lui souhaiter un très joyeux anniversaire de la part du Conseil administratif.

Le 26 juillet, Mme Sylvie Jay s'est rendue au domicile de **M. Georges Heiniger** pour lui souhaiter un très joyeux anniversaire de la part du Conseil administratif.

Notre commune compte une centenaire!

C'est dans le courant du mois d'août que **Mme Hélène Schuler** a fêté son centième anniversaire, le Conseil administratif lui envoie ses meilleurs vœux de santé.



Conseil municipal

Délibérations

Séance du 16 avril 2013

Lors de cette séance, **Monsieur Farid Ben-Slimane** a prêté serment et rejoint les membres du Conseil municipal. Il habite Confignon depuis 2002 et a trois enfants scolarisés à l'école de Cressy. Le CM accepte la mise en place d'une commission Ad hoc Grands Projets, notamment pour travailler sur le Plan Directeur de Quartier des Cherpines qui doit être voté lors de la séance de juin. La demande de financement pour la pose de panneaux photovoltaïques sur le toit

de l'école de Confignon est refusée par une majorité des membres du CM. La demande de financement pour la rénovation des courts de tennis du tennis club de Confignon, de même que celle pour la rénovation des terrains multisports de l'école de Confignon sont ajournées et seront représentées l'année prochaine.

Séance du 14 mai 2013

Un projet d'étude de modération du trafic au centre du village est présenté par le Conseil administratif. Ce projet est renvoyé dans les commissions de la Sécurité et des Construc-

tions. Les comptes de la Commune sont présentés et analysés. Ces comptes présentent des charges pour 13,6 Mio et des revenus pour 12,8 Mio. Le déficit communal se monte donc à 0,8 Mio environ. Une réflexion va être portée par la Commission des finances pour analyser ce résultat.

Retrouvez l'intégralité des débats sur internet sous la rubrique *Vie politique > Actualités politiques*

Samuel Dunant

Président du Conseil municipal
(juin 2012-juin 2013)

Séance du 15 juin 2013

Au 1^{er} juin, le Bureau est renouvelé pour une année: **M. Blondin** (PDC), président, **M. Mautone** (MCG), vice-président, **M. Baier** (VdG) secrétaire et **M. Frauenfelder** (PLR) membre.

Le CM a validé la réponse au Plan Directeur de Quartier que la Commission Ad hoc Grands Projets avait préparée.

Nous avons modifié le PDQ pour:

- a) ne pas augmenter la densité,
- b) préserver la césure verte,

- c) réaliser un écoquartier,
- d) favoriser les transports en commun et la mobilité douce,
- e) assurer un droit à la propriété d'un véhicule par logement,
- f) utiliser à bon escient les terrains déclassés.

Ce travail n'est pas facile, car parmi les opposants à ce projet, la moitié estime que la densité est trop grande et l'autre moitié pas assez. Où se trouve le juste milieu?

Nous avons traité ensuite la réponse de la

Commune à la nouvelle version du Plan Directeur Cantonal (PDCn) par une lettre adressée au président du Grand Conseil, le remerciant d'avoir pris en compte certaines de nos doléances et présentant nos revendications restantes avant l'acceptation du PDCn par le Grand Conseil.

Le CM n'est pas entré en matière sur une proposition de motion présentée par VdG concernant la nouvelle loi de la petite enfance.

Daniel Blondin

Président du Conseil municipal

Compte de fonctionnement et d'investissement 2012

Dans sa séance du 14 mai 2013, le Conseil municipal a accepté les comptes de fonctionnement et d'investissement, le financement des investissements, le compte de variation de la fortune et le bilan pour l'exercice 2012.

Ces comptes ont été vérifiés par la fiduciaire BfB Société Fiduciaire. Selon son appréciation, la comptabilité et les comptes annuels sont conformes à la loi suisse et aux directives aux organes de contrôle fiduciaire des communes. Elle a recommandé d'approuver les comptes annuels qui nous ont été soumis.

Les comptes de fonctionnement

Les charges s'élèvent à CHF 13'642'850.-, ce qui représente une augmentation de 5,4% (CHF 695'295.-) par rapport au budget 2012

(CHF 12'947'555.-) et une augmentation de 4,8% par rapport aux charges de 2011 (CHF 13'023'477.-).

Les charges par secteur d'activité se répartissent comme suit:

- 24% Administration générale
- 21% Prévoyance sociale
- 14 % Enseignement et formation
- 13% Protection de l'environnement
- 9% Finances et impôts
- 7% Culture et loisirs
- 7% Trafic
- 5% Sécurité publique

Les charges annuelles progressent de manière continue d'environ 6% ces dix dernières années. Cela est dû essentiellement à deux facteurs:

- L'augmentation de la population (3353 habitants en 2003, 4313 en 2012).
- L'augmentation des charges annuelles par habitant (CHF 2'273.- en 2003, 3'163.- en 2012)

L'estimation des revenus, notamment des revenus d'impôt, est très difficile, les estimations fournies par l'administration fiscale étant souvent sujettes à de fortes variations en cours d'exercice. Les Communes n'ont aucune influence ni marge de manœuvre et dépendent totalement de ces estimations, qui réservent rarement de bonnes surprises.

Pour 2012, les revenus enregistrent un montant de CHF 12'878'349.-, ce qui représente un manque de recettes de 0,62% (CHF 79'206.-) par rapport au budget 2012 (CHF 12'957'555.-) et une augmentation de recettes de 7,15 % par rapport au revenus 2011 (CHF 12'018'919.-). Les revenus d'impôts, s'élevant à CHF 11'024'978.-, enregistrent une hausse de 8,15% (CHF 831'092.-) par rapport à l'exercice précédent.

Les comptes de fonctionnement présentent un déficit en 2012 de CHF 764'501.- (déficit en 2011 de CHF 1'004'558.-) en comparaison d'un boni prévu de CHF 10'000.-.

Les comptes d'investissement

Les comptes d'investissement présentent un total de dépenses de CHF 3'208'635.- et un total de recettes de CHF 21'300.-, soit des investissements nets s'élevant à CHF 3'187'335.-.

Le financement des investissements nets est assuré par un autofinancement de CHF 2'822'140.- représentant les amortissements inscrits au compte de fonctionnement et par les résultats excédentaires des exercices précédents.

Les investissements en 2012 concernent essentiellement les travaux d'assainissement des Hutins (phase II), le centre communal, le réaménagement du centre historique, l'aménagement des terriers 2ème étape, le financement de plans d'aménagement, la réhabilitation des routes (phases II).

Crédits budgétaires supplémentaires 2012

En étudiant dans le détail les comptes de fonctionnement 2012 ainsi que les dépassements justifiés de plusieurs lignes budgétaires par la Commission de finance et gestion-développement économique, le Conseil municipal a approuvé, dans la séance du 14 mai 2013, des crédits budgétaires supplémentaires d'un montant de CHF 1'162'307.- Ces crédits budgétaires supplémentaires sont couverts par les plus-values enregistrées aux revenus ainsi que par les économies réalisées sur d'autres rubriques de charges pour un montant de CHF 467'013.-

Roger Jaccard

Président de la Commission des finances et gestion - développement économique

Envie d'en savoir plus?

- Les séances du Conseil municipal sont publiques (salle communale, ch. de Sous-le-Clos 32, à 20h30) et sont annoncées soit dans l'agenda du journal, soit sur www.confignon.ch
- Les procès-verbaux adoptés sont disponibles sur le site www.confignon.ch, rubrique *Vie politique > Actualités politiques*
- Les ordres du jour et les décisions sont affichés sur les panneaux officiels de la commune et disponibles sur le site www.confignon.ch, rubrique *Vie politique > Actualités politiques*

Prochaines manifestations communales

Date	Manifestation	Lieu	Organisation
SEPTEMBRE 2013			
13 -29	Exposition Joël Frauenfelder	Annexe de la Mairie	Commune de Confignon
22	Votations populaires	Salle communale	
22	Fête de Cressy	Cressy	AHC
24	Conseil municipal	Salle communale	Bureau du Conseil municipal
29	Vide-Grenier	Salle communale	Les Confid'Oizes
OCTOBRE 2013			
4	Happy culture	Anime-Inti	Coopérative INTI
6	Elections du Grand Conseil et du Conseil d'Etat (1 ^{er} tour)	Salle communale	
12	Confi'Troc	Ecole de Confignon	Association Confi'Troc
27	Journée de l'énergie	Salle communale	
NOVEMBRE 2013			
8	Nuit du conte en Suisse	Chapelle des Seigneurs	Accroch'contes
10	Election du Conseil d'Etat (2 ^{ème} tour)	Salle communale	
10	A l'aide - spectacle de marionnettes pour les enfants	Salle communale	Compagnie Deux fois rien et Mairie
12	Conseil municipal	Salle communale	Mairie
20	Lac Baikal, perle de la Sibérie - film et conférence	Salle communale	Mairie
24	Votation populaire	Salle communale	
29	Contes coquins	Anime-Inti	Coopérative INTI
30	Marché de Noël	Salle communale	Ass. Marché de Noël
DECEMBRE 2013			
1 ^{er}	Contes de l'Avent	Coopérative INTI	
8	Contes de l'Avent	Famille Ochsner	Accroch'contes
10	Conseil municipal	Salle communale	Bureau du Conseil municipal
15	Contes de l'Avent	Famille Besson	Accroch'contes
15	Fête du Sapin	Préau école de Cressy	AHC
16	Contes de l'Avent	Famille Taylor	Accroch'contes
17	Arbre de Noël	Salle communale	A.I.C.
19-20	Contes de Noël	Etablissement Confignon-Cressy	Accroch'contes
22	Contes de l'Avent	Famille Choisy	Accroch'contes

Pour la programmation Ciné-Mondes et ciné-Kid, veuillez vous reporter à www.culture-rencontre.ch/cinema

événements

Reflets en images des Promotions 2013



Que d'eau, que d'eau !

Depuis plus de dix ans le traditionnel cortège des promotions se déroulait sous un soleil radieux. Tout avait bien débuté sous un ciel certes un peu menaçant, mais toutefois lumineux. C'était sans compter avec les humeurs d'Uranus (dieu du ciel) qui décida de se déchaîner en trombes d'eau sur le défilé, obligeant tous les participants à se réfugier, qui dans les entrées d'immeubles, qui sous les balcons, qui dans d'autres abris insolites et éphémères.





Un moment festif et convivial

C'est sous une chaleur quasi caniculaire que s'est déroulée la fête nationale du 1^{er} août. Installée aux abords de la salle communale, cette soirée festive a réuni petits et grands lors des traditionnels discours mais surtout lors du feu de joie et du feu d'artifice.

Un grand merci à l'association des intérêts de Confignon, qui a une fois encore organisé ces deux manifestations de main de maître, et également à la Compagnie de sapeurs pompiers de Confignon – et plus particulièrement au premier lieutenant Ischer pour le tir du feu d'artifice.



Accroch'Contes

Qu'est-ce que la Nuit du conte en Suisse?

«La Nuit du conte en Suisse» est un projet commun de l'institut suisse jeunesse et Médias et de Bibliomedia Suisse.

Dès sa création, «La Nuit du conte en Suisse» s'articule autour d'un thème commun. Par exemple: «Histoires magiques», «A pas feutrés dans les histoires» ou «Histoire d'en rire», thème de cette année.

Partout en Suisse, cet événement gratuit est incontournable. Dans les bibliothèques bien sûr, mais aussi dans des salles communales, des musées, des échoppes, des chapelles, bref, quel que soit l'endroit, les histoires vont, viennent, se croisent et voyagent.

A partir de cette idée de départ, c'est à l'initiative et à la créativité des associations de créer l'événement de choix.

Pour la deuxième année, le **vendredi 8 novembre**, l'association Accroch'Contes participe à ce grand événement et propose différents moments de contes dans un cadre magnifique: la Chapelle des Seigneurs, Place de l'Eglise, 1232 Confignon.

Programme

- 15h45 à 16h15: Pour les enfants de la crèche
- 16h30 à 17 h00: Parascolaire (enfants de 4 ans à 7 ans)
- 17h15 à 18h00: Parascolaire (enfants dès 7ans + tout public)
- 18h15 à 19h00: Tout public
- 19h15 à 20h00: Tout public

Un grand merci à Monsieur le curé Christophi et à la Paroisse de Confignon qui mettent à notre disposition la Chapelle des Seigneurs.

Dimanche 6 octobre 18h00

«Contes d'automne»

à la salle des mariages, Mairie de Confignon, 2 ch. de Mourlaz, 1232 Confignon

Nettoyage à Cressy

La matinée de nettoyage à eu lieu.

A fin mai, le printemps a peiné à s'installer en cette année 2013.

Les fourmis ne se sont pas découragées pour autant et ont organisé la matinée nettoyage du quartier de Cressy. Malheureusement, le week-end choisi a coïncidé avec d'autres activités: la course de caisses à savon à Confignon et les premières communions. Il n'y a donc eu que 20 personnes. Ce sont surtout les papas qui sont venus en force cette année avec leurs petits bouts de choux. Probablement que les mamans ont pu profiter pour faire une grasse matinée, chouette!

Ces gens sont venus courageusement en bravant le froid et la bruine. «Un homme en vaut cent, et cent n'en valent pas un»; voici un proverbe bien à propos, car les «éboueurs» ont pris leur mission à cœur et ont rempli leurs sacs poubelle de tous les déchets venant à leur rencontre: papier, sachets, bouteilles en pet, cannettes, carton, fils de fer, cigarettes, verre.

Ce qui a le plus frappé les nettoyeurs, ce sont les petits emballages plastiques des bonbons dont les enfants raffolent tant. Ils se fauflent partout: entre les petits cailloux, derrière les buissons ou simplement posés sur l'herbe. Ceci résume assez bien notre frénésie de vouloir une hygiène impeccable et donc d'emballer la moindre petite chose d'un sachet plastique

si difficile à détruire. L'autre chose qui a étonné les travailleurs, ce sont les paquets de chips, vides bien sûr. Il y a eu quelques petites trouvailles.

Vous pouvez lire la suite sur www.cressy.ch

Fête de Cressy

Le quartier de Cressy va vibrer au son de la musique, des bavardages et des rires le dimanche 22 septembre pour la 10^{ème} Fête de Cressy dans le préau de l'école.

Comme chaque année, les festivités vont s'ouvrir conjointement avec l'apéritif à 11h00 et le lâcher de ballons à 12h00 précises.

La journée continuera avec l'ouverture du stand d'alimentation. Les jeunes du projet Bupp-Comores seront de la fête avec de succulents gâteaux.

Et les animations, manèges et spectacles?

La tombola, où vous aurez l'occasion de gagner le panier garni en estimant son poids!

Les enfants et les adultes pourront assister à un spectacle musico-théâtral, au show d'un magicien, à une représentation grandiose de rock acrobatique et à un spectacle de cirque qui sera prolongé par un atelier. Cette année, les fourmis laissent la main à un professionnel en ce qui concerne le maquillage. Le rodéo, qui a tant de succès, sera à nouveau présent. Il y aura aussi le manège à pédale, des trampolines et des tours en poney.

Les plus grands auront du plaisir à shooter le ballon grâce au tournoi de foot organisé par le BUPP. L'AFJ proposera des acti-

vités coloriage ou bricolage pour les petits.

Toute la journée, vous pourrez apprendre à trier correctement vos déchets grâce à un stand Sakatri. Vous aurez aussi la possibilité de tester des vélos à assistance électrique.

Toutes ces belles activités seront ouvertes jusqu'à 18h00.

Grande Braderie de Confignon

le 29 septembre 2013

à l'extérieur de la salle communale de Confignon, côté Jura

La Braderie de Confignon sera ouverte de 10h00 à 17h00. Sur place, vous trouverez également une buvette tenue par notre association où vous pourrez vous désaltérer et vous restaurer.

Alors n'hésitez pas, nous espérons vous retrouver nombreux à notre première Braderie et nous nous réjouissons d'avance de la bonne ambiance.

Les Confid'Oizes

vous invitent à participer à leur Brisolée le samedi 9 novembre à la salle communale de Confignon dès 19h30

Au menu, châtaignes, charcuterie, fromage, tarte aux pommes et ambiance musicale.

Plus d'informations vous parviendront dans vos boîtes aux lettres en temps voulu.

Mais n'hésitez pas à noter cette soirée dans vos agendas.

Confi'troc

Troc automne-hiver 2013

Confi'troc organise sa deuxième vente annuelle.

Le dépôt de la marchandise se fera le vendredi 11 octobre de 16h30 à 19h00. Un numéro personnel sera attribué lors des inscriptions. Les personnes ayant déjà participé au troc doivent garder leur numéro de dossier mais en le signalant lors de leur participation. Un règlement sera transmis lors de l'inscription et une information générale sera faite lors d'un prochain tout-ménage.

Vente le 12 octobre 2013 de 9h à 12h à la salle de gymnastique de l'école de Confignon, ch. de Tréchaumont 6.

Inscription auprès de Mme Sandrine Borloz: **079 437 07 34** et confitroc2@bluewin.ch.

Le Coteau

Club des aînés de Bernex-Confignon

En juin dernier, le Coteau a fêté ses 40 ans de présence au service des aînés de Bernex et Confignon. Il était et reste très actif grâce à vous, anciens et nouveaux membres!

Après l'alternance des pluies et des journées caniculaires, voilà le temps, non pas des cerises, mais de la farandole des déjeuners et des goûters, où le plaisir des retrouvailles et la bonne humeur sont au rendez-vous!

Activités actuelles

Aquagym: les cours reprennent le mercredi 4 septembre de 9h00 à 10h00. Renseignements, ins-

criptions et leur renouvellement au 022 756 12 53 ou tfouchault@bluewin.ch

Initiation à la peinture «Aquarelle»: le mercredi de 14h30 à 16h30. Inscription au 022 349 06 23 ou s.gloriah.z@gmail.com

Si vous avez «55 ans et plusssss» et que vous souhaitez partager votre intérêt pour la lecture, vos recettes de cuisine, de brèves promenades, tricoter en papotant, écrire un roman collectif, ou d'autres belles idées, vos suggestions sont les bienvenues tout au long de l'année!

Nous vous remercions, chers Membres, de votre confiance, de votre fidélité et vous invitons à marcher main dans la main tout au long des dix prochaines années qui nous séparent de la fête du jubilé!

Culture&Rencontre Cours

Semaine du 30 septembre, reprise des cours

Conférences

Cycle «GREEN IT», les mercredis 25 septembre, 2 et 9 octobre 2013, 20h00 à l'aula du Collège (rez-sous-prieur), entrée libre

Cinéma Ciné-Kid

mardi 16h45 - aula du collège

Cinéma CinéSaussure

jeudi 20h - aula du collège

Découvrez toute la programmation sur www.culture-rencontre.ch

Marché de Noël

Inscription

Cette année, le marché de Noël de Confignon aura lieu le **samedi 30 novembre!**

Afin de créer la magie de Noël, il est temps pour vous de mettre la main à la pâte en sortant vos pistolets à colle, vos machines à coudre, vos livres de recettes.

Soutenu par la Commune de Confignon, le marché de Noël est **réservé aux personnes habitant ou travaillant sur la commune** qui désirent exposer et vendre leurs créations.

Alors inscrivez-vous **d'ici au 30 octobre 2013** auprès de Christiane Miele au 022 757 58 78 ou par courriel chris_miele@bluewin.ch. Merci d'indiquer vos nom, prénom, adresse et la manière travaillée.

Ecole Rudolf Steiner

Marché de Noël - Samedi 23 novembre de 10h00 à 18h00

Dans un cadre féerique et une ambiance chaleureuse, nous vous proposons des ateliers créatifs pour grands et petits, des spectacles, animations et une garderie. Vous allez découvrir de l'artisanat de grande qualité: décorations de Noël, personnages en laine feutrée, jouets en bois, couronnes de l'avent, minéraux, livres pour adultes et enfants, etc. A l'exposition pédagogique, vous pourrez vous entretenir avec les professeurs, et des plats succulents aux saveurs variées vous seront proposés dans plusieurs salles. Un rendez-vous à ne pas manquer.

Paroisse protes- tante de Bernex- Confignon

Venez vivre un bon moment de convivialité à la fête d'automne de la paroisse le samedi 5 octobre 2013 au Centre paroissial (20 ch. Sur Beauvent)

Petit-déjeuner dès 8h30

Raclettes dès 12h00

Stands divers & fleurs

Pour les enfants: jeux et bricolages

15h00: **ZANSKAR**

Présentation avec film d'un projet réalisé par des enseignants du CFPF (Centre de formation professionnelle de la construction).

Catéchisme 2013-2014

Inscriptions

C'est la rentrée catéchétique pour les enfants de 3 à 12 ans et leurs familles.

Les paroisses protestantes et catholiques de Bernex-Confignon vous rappellent que pour suivre l'éveil à la foi ou le catéchisme, il vous faut prendre contact avec les secrétariats des paroisses concernées.

Paroisse protestante de Bernex-Confignon - C.P. 198 - chemin sur Beauvent 20 - 1233 Bernex - Tél. 022 757 10 71

Paroisse catholique de Bernex-Confignon - Vieux-Chemin-de-Bernex 8 - 1233 Bernex - Tel. 022 757 10 35



Exposition Joël Frauenfelder

«A travers ces exercices de style sur le thème des fleurs, ce sont les couleurs qui s'animent et, tout comme dans un champ au soleil, je veux

que les taches colorées illuminent un mur, un intérieur!», nous confiait Joël Frauenfelder, en parlant de sa peinture.

Gaies, colorées, les œuvres exposées sont tels des rayons de soleil qui traversent l'espace. Ce peintre autodidacte nous fait découvrir son univers et anime, le temps de cette exposition, l'espace brut qu'est l'annexe de la mairie.

Encore quelques jours pour découvrir le travail de ce peintre confignonais!

Exposition jusqu'au 29 septembre 2013

Horaires : du mercredi au vendredi, de 17h00 à 20h00 - samedi et dimanche, de 12h00 à 17h00

Lieu : Annexe de la Mairie, ch. de Murlaz 2

Théâtre de marionnettes pour les plus petits et film-conférence au programme de cet automne

Dimanche 10 novembre – A l'aide

Dans le cadre de son programme culturel, la Mairie et la *Compagnie Deux fois rien* d'Anne Compagnon vous proposent le spectacle de marionnettes sur table et théâtre d'ombre «**A l'aide**».

Vous vous délecterez d'une ribambelle de personnages hauts en couleurs, comme Helpman, le héros incapable de dire NON. Ou Loulou, le caneton, étouffant sous l'amour de sa mère. Ou encore Grelotte, la grenouille piégée dans un trou. Comment va-t-elle s'en sortir? Quel rôle vont jouer Verveine la chèvre et Chignon le cochon?

Des aventures surprenantes qui vous rap-

pelleront certainement quelques personnes de votre entourage...

Salle communale, ouverture des portes et de la caisse : 30 min. avant le spectacle

Début du spectacle : 17h00

Tout public, dès 4 ans, sans réservation, durée 50 min.

Entrée : CHF 5.- (prix unique)

Mercredi 20 novembre – Lac Baïkal, perle de la Sibérie

Nicolas Pernot vous emmènera en voyage au cœur de la Sibérie, au Lac Baïkal. Cette mer d'eau douce intérieure concentre 20% de toute

l'eau potable du monde dans 636 km de longueur et 1,6 km de profondeur.

Avec son œil de photographe et ses récits de guide aventurier, il partagera avec vous sa passion pour ce lac et son lieu de résidence, l'île d'Olkhon.

Salle communale, ouverture des portes à 19h30

Début de la projection : 19h45

Tout public, durée 90 min.

Entrée libre

Ne manquez pas ces deux dates! et retrouvez tous les renseignements sur confignon.ch
>Maintenant > Evénements